

## Communiqué de presse

Vernier/Ostermundigen, le 16 avril 2025

# Face à l'essor des vélos électriques et à la multiplication des vols, une protection complète s'avère indispensable

L'année dernière, les vols de vélos ont considérablement augmenté, les vélos électriques étant particulièrement ciblés. Outre les vols, les dommages et pannes provoquent également le désarroi des propriétaires de deux-roues. Depuis 5 ans, la TCS Assurance Vélo couvre ce type de sinistres.

D'après Velosuisse, 5,2 millions de vélos classiques et 1,4 million de vélos électriques sont actuellement en circulation sur les routes suisses. Bien que l'engouement qu'a connu le vélo au moment du Covid soit retombé, la demande pour les deux-roues reste forte. L'année dernière, plus de 340'000 vélos ont été vendus, dont 45 % de vélos électriques, ce qui représente le deuxième taux le plus élevé en 20 ans. De toute évidence, les vélos électriques occupent une place grandissante sur le marché du cycle. Les vélos électriques étant en moyenne plus chers que les vélos classiques, de plus en plus de propriétaires circulent avec un deux-roues d'une valeur importante. Outre les montures en elles-mêmes, le marché des accessoires est lui aussi en plein essor, ce qui augmente encore la valeur des vélos électriques. Il n'est donc pas étonnant que cette évolution éveille les convoitises.

## Les vélos électriques, cibles des voleurs

D'après la statistique policière de la criminalité, plus de 54'000 vols de vélos ont été signalés l'année dernière, étant entendu que le chiffre réel est probablement bien plus élevé. Si l'augmentation n'est «que» de 1 % pour les vélos, elle atteint 27 % pour les vélos électriques, qui représentent près de la moitié des vols. Les personnes dont le vélo classique ou électrique a été dérobé peuvent aussi compter sur la TCS Assurance Vélo. Les preneurs d'assurance reçoivent une indemnisation financière allant jusqu'à 100 % du prix à neuf, jusqu'à la somme d'assurance choisie.

Mais le mieux reste bien sûr de ne pas se faire voler le vélo du tout. Le TCS recommande donc d'opter pour un antivol suffisamment robuste, accroché à un élément fixe (p. ex. une grille). Sur les vélos électriques, la batterie ou les autres accessoires faciles à démonter doivent également être retirés, et le numéro de cadre doit impérativement être noté lors de l'achat du vélo. L'année dernière, le TCS a testé l'efficacité d'antivols de vélos. Plus d'informations ici : <u>Test des antivols de vélos</u>.

## Dépannage pour le vélo

Les propriétaires de vélos souhaitant protéger leur véhicule des vols, pannes et dommages peuvent faire appel depuis cinq ans à la TCS Assurance Vélo. Outre la protection contre les vols évoqués précédemment, le TCS est également disponible en cas de panne de vélo. En 2024, la Patrouille a effectué plus de 2'300 interventions pour des vélos, dont 60 % concernaient des vélos électriques. Les causes de panne les plus fréquentes : les pneus, la chaîne ou les valves de pneus. Près de 60 % des réparations ont pu être effectuées sur place. Quand ce n'est pas le cas, le TCS organise le transport du vélo et s'occupe également de la poursuite du voyage de la cliente ou du client. Après un accident ou une chute, la réparation du vélo chez un partenaire vélo TCS est également entièrement couverte.

Les cinq années d'existence de la TCS Assurance Vélo ont montré qu'il existait en Suisse une forte demande de protection pratique pour les vélos classiques et électriques. C'est pourquoi le TCS continuera de s'engager à l'avenir afin que tous les cyclistes puissent circuler en toute sérénité.

#### Contact

Jordan Girod, porte-parole du TCS Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch www.pressetcs.ch, www.flickr.com



### Touring Club Suisse – toujours à mes côtés.

Depuis sa fondation en 1896 à Genève, le Touring Club Suisse est au service de la population suisse. Il est synonyme de sécurité, durabilité et liberté de choix en matière de mobilité personnelle et il est actif tant au niveau politique que social. À travers plus de 2000 collaborateurs et 23 Sections régionales, le plus grand club de la mobilité de Suisse propose à plus de 1,6 millions de membres un large éventail de prestations et services liés à la mobilité, l'assistance, la santé et les activités de loisirs. Une prestation d'assistance est fournie toutes les 70 secondes. Chaque année, 200 patrouilleurs accomplissent quelques 361'000 interventions de dépannage sur les routes suisses et permettent de reprendre la route immédiatement dans plus de 80 % des cas. La centrale d'assistance ETI effectue en moyenne 63'000 interventions, dont près de 3500 évaluations médicales et 1300 rapatriements par an. TCS Ambulance est le plus grand acteur privé dans le secteur des secours d'urgence et du transport sanitaire en Suisse avec 50 véhicules, 19 bases logistiques et plus de 35'000 interventions par année. Les centres de protection juridique traitent 52'000 affaires juridiques et fournissent près de 10'000 renseignements juridiques. Depuis 1908, le TCS s'engage pour la sécurité routière en Suisse en développant des outils pédagogiques, des campagnes de sensibilisation et de prévention, en testant les infrastructures de mobilité et en conseillant les autorités. Le TCS distribue chaque année près de 115'000 baudriers et 90'000 gilets aux enfants, afin que la mobilité des plus petits soit sécurisée. Les centres de conduite forment 42'000 participants par an, toutes catégories de véhicules confondues. Avec 32 campings et environ 900'000 de nuitées touristiques, le TCS est le leader du camping en Suisse. L'Académie de la mobilité du TCS étudie et projette les transformations dans le secteur des transports, comme la mobilité verticale par drone ou la mobilité partagée, par exemple avec le projet «carvelo» qui compte 400 véloscargo électriques et 40'000 utilisateurs. Le TCS est cosignataire de la feuille de route mobilité électrique 2025.